



Démarche Collective

RSE AGRO
Occitanie

Entreprises Agroalimentaires
Coopératives Agricoles
OCCITANIE - Pyrénées Méditerranée

FICHE TECHNIQUE

Empreinte socio-économique et actions pour le territoire

CONTRIBUTION AU
DÉVELOPPEMENT
LOCAL



12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**



EN QUELQUES MOTS

L'empreinte socio-économique mesure en RSE la contribution d'une entreprise au développement social et économique sur son territoire et reflète son ancrage local. Elle désigne « l'implication de l'entreprise dans le développement économique, environnemental et sociétal du territoire, visant à préparer et à renforcer les ressources communes de l'entreprises et de ce territoire » (OREE).

Elle inclut des éléments tels que la création d'emplois, la génération de revenus (via les achats, salaires, taxes et impôts), les effets sur la qualité de vie des individus. Elle se compose en : impacts directs (activité), indirects (chaîne de valeur) et induits (consommation des salariés et ménages). Ainsi l'entreprise peut mettre en œuvre des initiatives qui vont impacter ces 3 niveaux.

Cette mesure d'impact se traduit par des indicateurs à l'échelle du territoire :

- Le chiffre d'affaires généré
- La valeur ajoutée (contribution au PIB)
- Les emplois créés et soutenus

Selon la norme internationale ISO 26000, l'ancrage territorial est : « le travail de proximité proactif d'une organisation vis-à-vis de la communauté. Il vise à prévenir et à résoudre les problèmes, à favoriser les partenariats avec des organisations et des parties prenantes locales et à avoir un comportement citoyen vis-à-vis de la communauté ».



FIL CONDUCTEUR

L'empreinte socio-économique dans l'agroalimentaire en France est significative :

- 13% de l'emploi total, (+ de 3M d'emplois directs et indirects), de la culture des matières premières à la distribution des produits finis,
- 16% de la valeur ajoutée,
- Souveraineté alimentaire,
- Répercussions sur les infrastructures, les services, la culture et l'identité locales,
- Tourisme rural et culinaire.

Le calcul de l'empreinte socio-économique nécessite une approche rigoureuse pour obtenir des résultats fiables et utiles. La méthode de Leontief, ou modèle d'entrées-sorties, est généralement appliquée pour quantifier les répercussions indirectes et induites d'une activité (cf schéma).

Au-delà de l'aspect économique, la RSE « territoriale » consiste à prendre des engagements gagnant/gagnant avec les parties prenantes en vue de minimiser les externalités négatives et maximiser les externalités positives, après les avoir identifiées (analyse de matérialité locale) et mesurées. Les bénéfices : différenciation, attractivité, soutien des pouvoirs publics, offre adaptée, réputation et confiance, accès aux ressources...

Ne pas oublier de définir une politique territoriale, son pilotage, les outils et le suivi des résultats ! L'entreprise doit contribuer à la dynamique de son territoire et prendre des engagements gagnant / gagnant avec ses parties prenantes en :

- développant des nouvelles ressources,
- en créant des emplois,
- en soutenant les filières locales,
- en redistribuant les revenus,
- ...

Pour une bonne cohérence entre la démarche RSE et les initiatives locales lorsque l'entreprise possède plusieurs sites ou filiales, combiner les approches top-down (ex : partenariat avec les PP du territoire, sur des éléments de la politique de l'entreprise) et bottom-up (ex : projets RSE construits avec les acteurs locaux et partage voire généralisation dans les autres sites).



LES PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

- La Direction Générale / Le Conseil d'Administration
- Les salariés/ les adhérents
- Les fournisseurs et Prestataires
- Les collectivités locales
- Les riverains
- Les organismes de formation et d'insertion
- Les associations locales (sociales et environnementales)
- Le Responsable Achats
- Le responsable RH



BONNES PRATIQUES

- Concertation sur les projets avec les salariés
- Appui aux fournisseurs locaux, transfert de savoir-faire, contractualisation à 3 ans...
- Accès à l'emploi et maintien de l'employabilité (contrats d'apprentissage, stages...)
- Programmes de recherche et d'innovation sur son territoire
- Soutien financier ou dons en produits (mécénat, sponsoring, mécénat de compétences)
- Découverte des métiers pour le grand public
- Protection de la biodiversité
- Économie circulaire
- Achat local et responsable



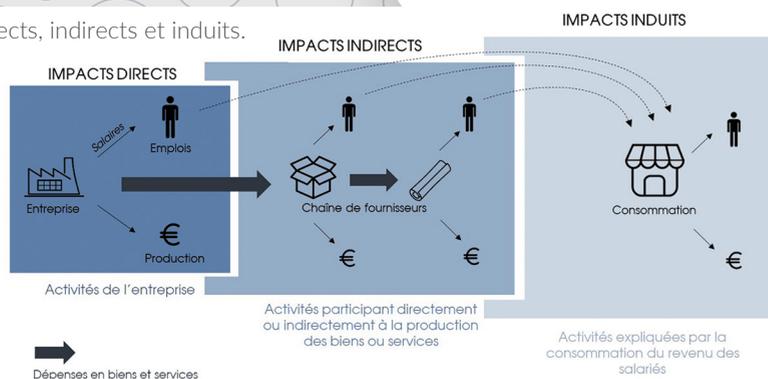
QUELQUES INDICATEURS

- Les flux injectés (salaires, achats, taxes et impôts), % d'achats locaux / achats totaux, % Masse salariale, % taxes et imports / CA entreprise
- La mesure en unité monétaire de tous les impacts sociaux, environnementaux, économiques et financiers d'un projet
- Le CA généré sur le territoire
- Le nombre d'emplois directs et indirects créés

BOITE À OUTILS

- L'atelier « Mesurer son empreinte socio-économique » du 17 janvier 2019
- L'atelier « Empreinte socio-économique et actions territoire » du 9 décembre 2022
- L'outil de Vertigo Lab : impacTer
- L'outil d'Utopies : Local Footprint
- L'outil de Biom attitude : % Biom
- L'outil d'Orée : l'Indicateur d'Interdépendance entre les Entreprise et leur(s) Territoire(s)
- <http://www.arec-occitanie.fr/territory-occitanie.html> : plateforme de données relatives au territoire de l'Occitanie

• 3 types d'impacts : directs, indirects et induits.



Date édition fiche : 2023